



Conseil municipal Mercredi 15 novembre 2023

Débat d'Orientation Budgétaire 2024

Ordre du jour

Débat d'Orientation Budgétaire 2024

1. Le contexte
2. La prévision 2023
3. Les orientations 2024-2026
4. Les budgets annexes

1. Le contexte

- Contexte budgétaire dans l'environnement macroéconomique
- Au niveau national, la loi de programmation des finances publiques 2023-2027 :
 - Hausse des concours financiers de l'Etat
 - Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Le projet de loi de finances pour 2024

Le projet de loi de finances 2024

- Maintien du montant de la DGF pour 2024 : 27 milliards d'euros, stable depuis 2020 (433k€ de DGF pour Arradon en 2023)
- Renforcement de la péréquation verticale (DSR, DSU) : 220 millions d'euros de péréquation verticale au sein de l'enveloppe «stable » de DGF (97k€ de DSR pour Arradon en 2023)
- Hausse des dotations de soutien à l'investissement : 2,5 milliards d'euros (DETR, DSIL, DPV) dont 500 millions d'euros débloqués pour rénover 2 000 écoles dès 2024.
- Hausse du FCTVA de +364M€ portant son montant à 7,1Md€ (250k€ de FCTVA pour Arradon en 2023)
- Mise en place d'une compensation de la THLV (Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants) (4k€ de THLV pour Arradon en 2022)
 - La hausse de la dotation de « valorisation des aménités rurales » (ex-dotation «biodiversité») de + 58,4M€ (passage à 100M€)

Le projet de loi de finances 2024



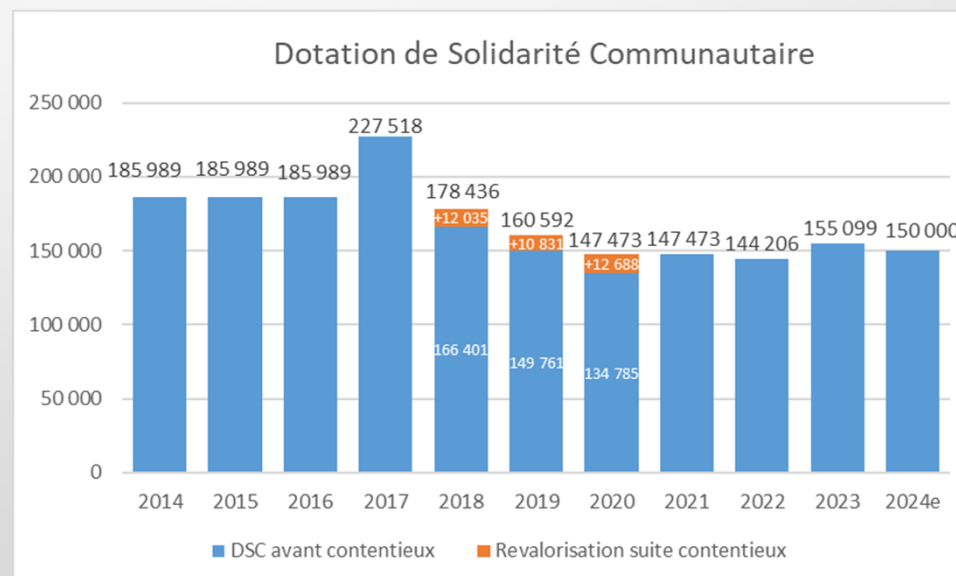
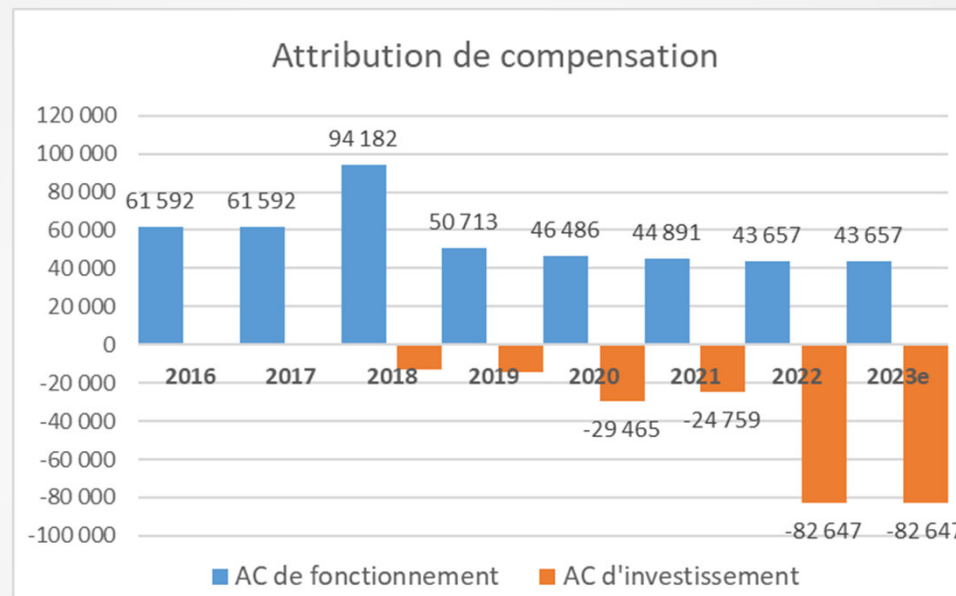
Evolution de la DGF d'Arradon (estimation pour 2024) : pour la commune d'Arradon, une nouvelle baisse de DGF est à prévoir du fait de l'amélioration des indicateurs de richesse de la commune par rapport à la moyenne nationale observée depuis plusieurs années.

(k€)	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024e
DGF	890	841	714	556	475	477	452	433	419	409	433	430
Variation annuelle		-49	-127	-158	-82	2	-24	-19	-14	-10	24	-3
Variation cumulée		-49	-176	-334	-415	-413	-437	-457	-470	-481	-457	-460
% annuel		-5,5%	-15,1%	-22,1%	-14,7%	0,4%	-5,1%	-4,3%	-3,1%	-2,5%	5,9%	-0,7%

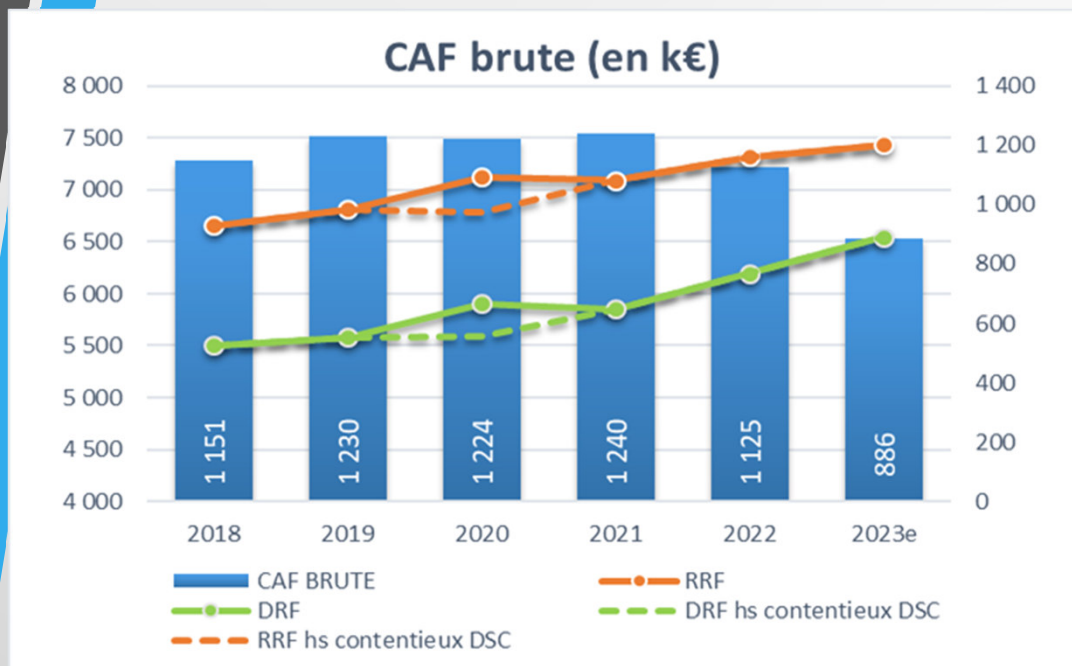
Sur la période 2013-2024, la baisse cumulée s'élèverait à plus d'4,1M€ par rapport à un maintien de la DGF de 2013. Au final, en 2024, une baisse de 52 % (soit - 460k€) par rapport à 2013.

Les interactions financières avec GMVA

- 1) L'attribution de compensation (AC) en diminution suite aux différents transferts de compétences (Tourisme, ZAE, Eaux pluviales...)
- 2) Une légère baisse de la dotation de solidarité communautaire (DSC) : reversement institué par un EPCI en régime de taxe professionnelle unique/fiscalité propre unique (TPU/FPU) en direction de ses communes membres.



2. Les finances de la commune : prévision 2023



➤ Stabilisation des recettes réelles de fonctionnement (RRF)

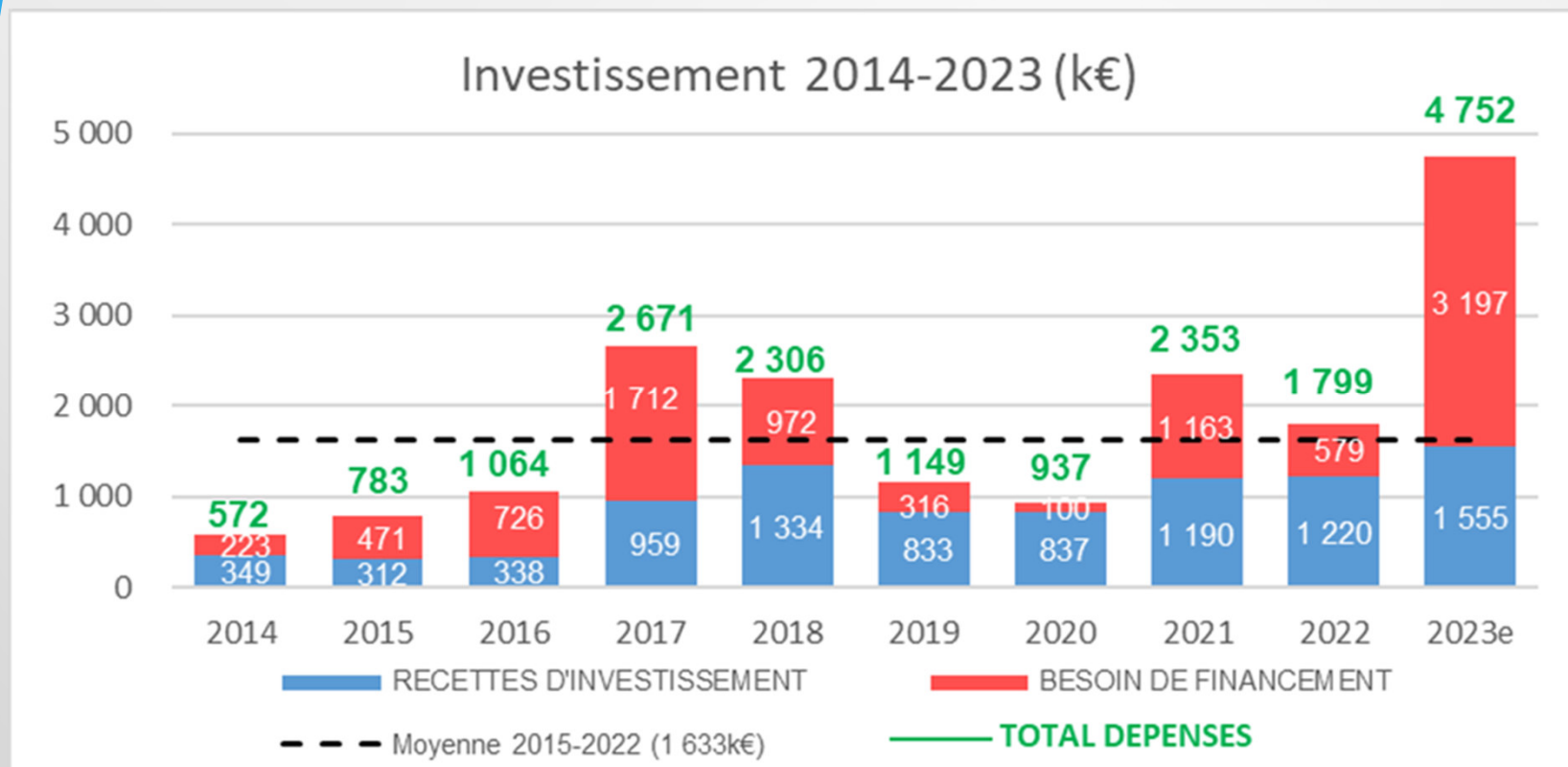
- + 7,3% sur les impôts locaux (hausse des bases, rôles supp.) (+ 305k€)
- – 25% projeté sur les DMTO (-150k€)

➤ Hausse des dépenses réelles de fonctionnement (DRF) qui s'explique principalement par 3 éléments :

- + 6,7% de charges à caractère général par rapport à 2022 lié notamment à la hausse des denrées alimentaires, des charges d'entretien de bâtiments externalisées, des primes d'assurance et de l'organisation de la Semaine du Golfe.
- + 7,9% de charges de personnel (augmentation du point d'indice en année pleine, refonte des grilles de catégorie C et B, indexation prime annuelle sur le SMIC, remplacements du fait de l'absentéisme...)
- + 2,2% d'autres charges de gestion courante (subvention d'équilibre Lucarne du fait du vieillissement du bâtiment)

➤ **Estimation de la CAF à hauteur de 890k€ du fait du dynamisme de la fiscalité locale : 4 194 k€ en 2022, 4 500 k€ projetés en 2023**

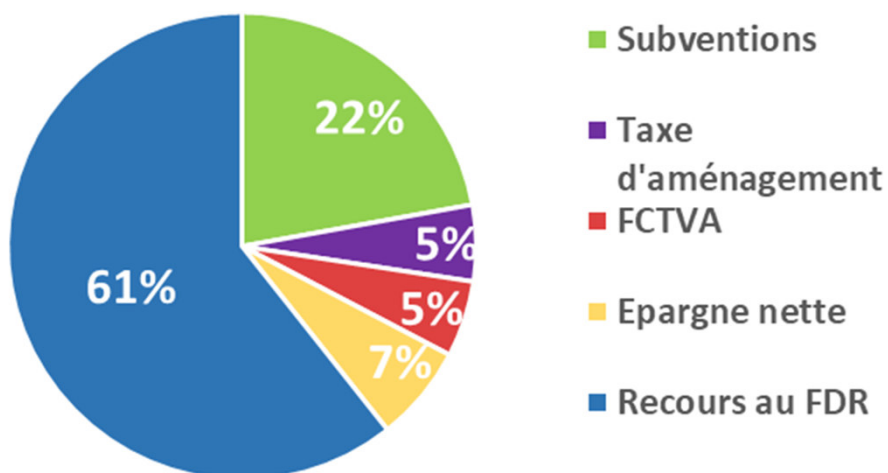
Les investissements 2023



Le montant total des investissements 2023 (réalisé + engagé en reste à réaliser) devrait atteindre 4,7M€, soit bien au-delà de la moyenne de ces 8 dernières années (1,63M€).

Financement de l'investissement

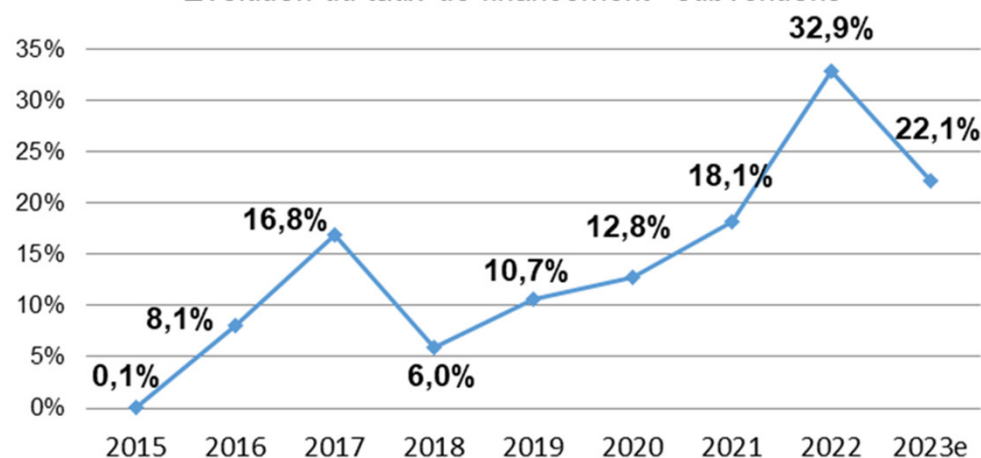
Financement de l'investissement 2023



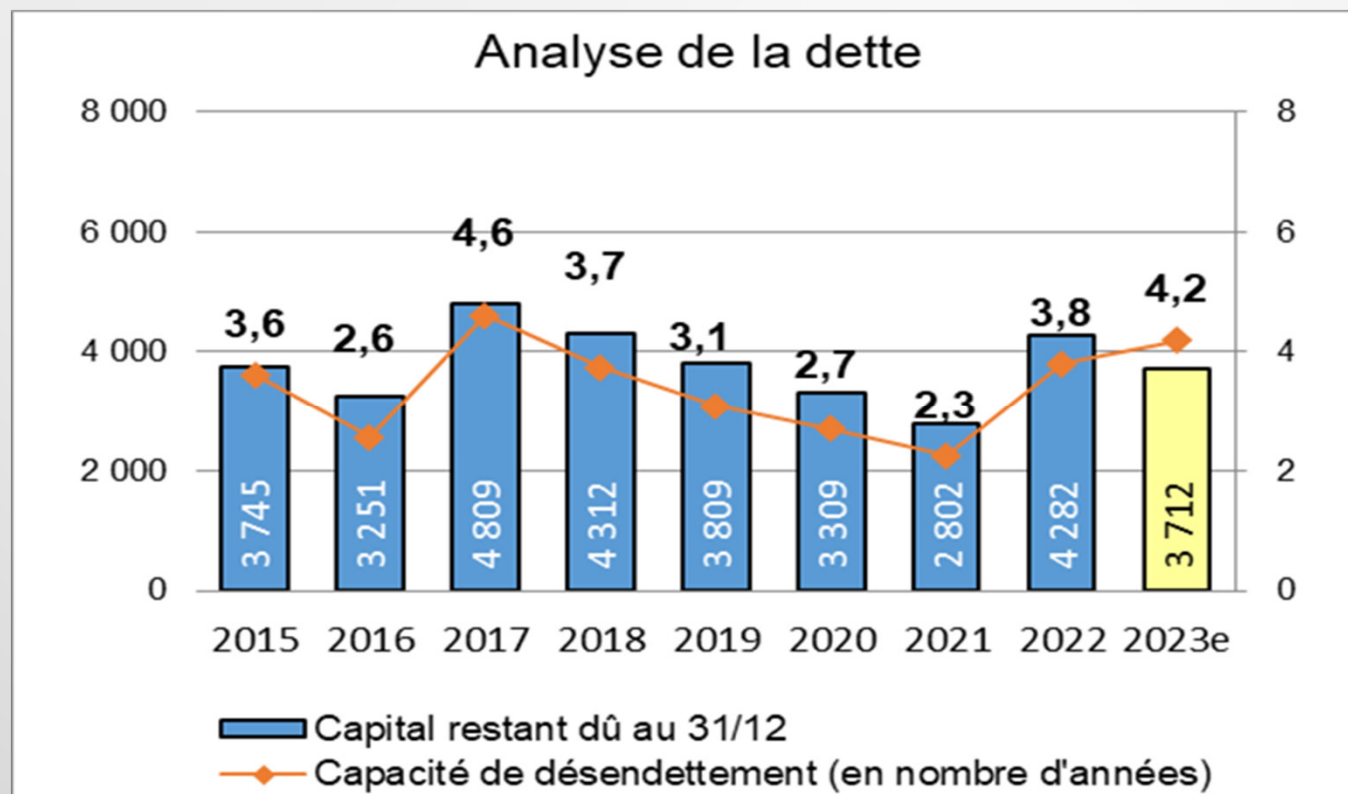
La CAF nette dégagée de 320K€ permettrait alors de financer environ 7% des investissements 2023, le prélèvement sur le fonds de roulement 61% et les autres recettes d'investissement financeraient 32% de ces investissements.

Au sein des recettes d'investissement, le niveau des subventions sera particulièrement important en 2023, tout comme en 2022, du fait d'un travail approfondi sur la recherche de financements.

Evolution du taux de financement "subventions"



Evolution de la dette depuis 2015



Fin 2023, la capacité de désendettement atteindrait 4,2 ans.

3. Les finances de la commune : les orientations 2024-2026

ÉVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT								
En milliers d'euros	Evolution moyenne	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		5 902	5 854	6 195	6 579	6 906	7 092	7 265
Evolution	3,5%	14,4%	-0,8%	5,8%	6,2%	5,0%	2,7%	2,4%
ATTENUATIONS DE PRODUITS		316	82	72	1	2	2	2
Evolution		19922,9%	-74,2%	-11,8%	-99,0%	167,0%	0,0%	0,0%
CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 297	1 272	1 353	1 443	1 628	1 644	1 660
Evolution	4,2%	-0,3%	-1,9%	6,3%	6,7%	12,8%	1,0%	1,0%
DEPENSES DE PERSONNEL		3 427	3 539	3 779	4 079	4 187	4 312	4 442
Evolution	4,4%	-0,2%	3,3%	6,8%	7,9%	2,6%	3,0%	3,0%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		778	893	933	953	972	972	972
Evolution	3,8%	3,3%	14,8%	4,5%	2,2%	2,0%	0,0%	0,0%
CHARGES FINANCIERES		78	63	58	83	93	137	164
Evolution	13,4%	-15,5%	-18,2%	-8,7%	43,4%	12,0%	47,0%	20,3%
DEPENSES EXCEPTIONNELLES		7	5	0	20	25	25	25
Evolution	25,1%	80,1%	-30,5%	-92,5%	5762,4%	25,0%	0,0%	0,0%

Les hausses de dépenses de fonctionnement prévues entre 2023 et 2026 sont essentiellement dues à 3 éléments :

- L'augmentation du coût des matières premières (fournitures, denrées alimentaires...) et la hausse des coûts de l'énergie à compter de 2024 (nouveau marché groupé + 185k€).
- La hausse des dépenses de personnel (GVT) => + 3 % par an
- La hausse des charges d'intérêts au regard des emprunts prévus

3. Les finances de la commune : les orientations 2024-2026

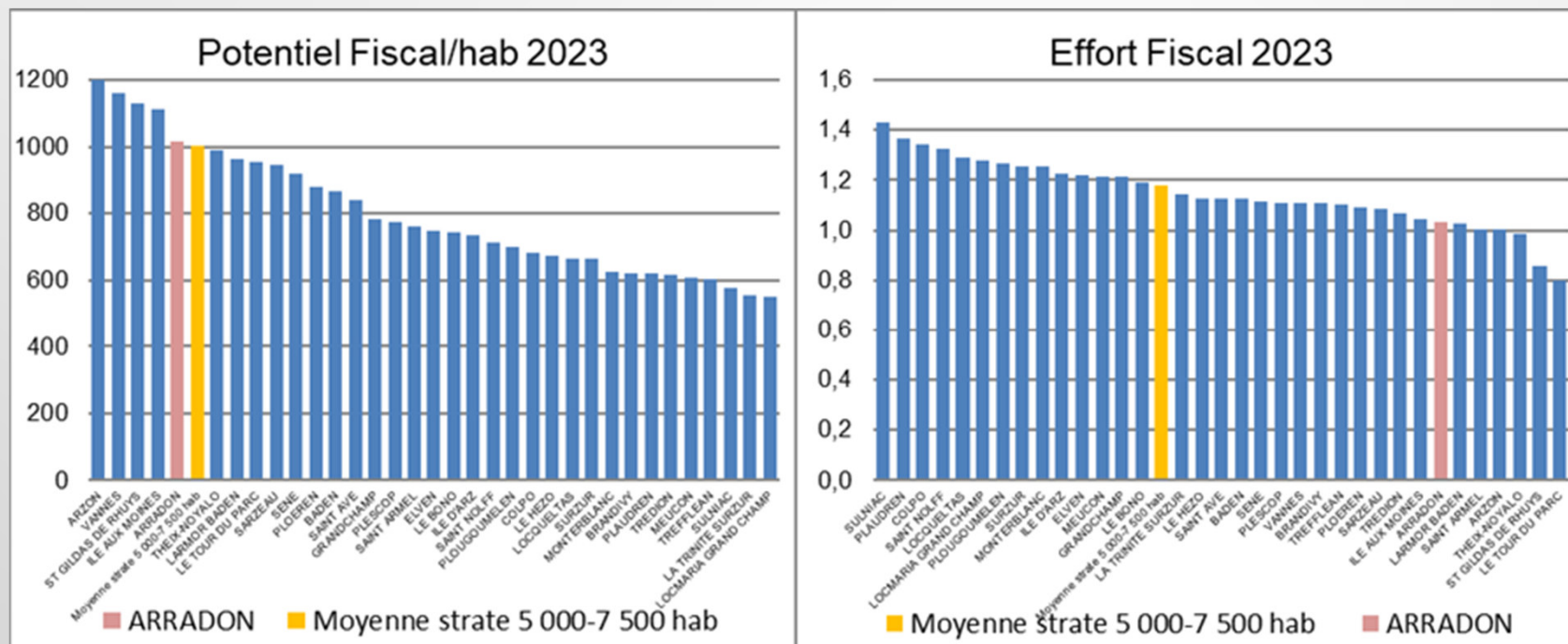
ÉVOLUTION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT								
En milliers d'euros	Evolution moyenne	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		7 126	7 094	7 320	7 464	7 797	7 954	8 106
Evolution	2,2%	4,6%	-0,5%	3,2%	2,0%	4,5%	2,0%	1,9%
ATTENUATIONS DE CHARGES		49	47	64	64	34	34	34
Evolution	0	0	37,3%	-1,5%	-47,2%	0,0%	0,0%	0,0%
PRODUITS DES SERVICES		1 125	1 219	1 289	1 310	1 362	1 388	1 400
Evolution	3,7%	-9,2%	8,4%	5,8%	1,6%	4,0%	1,7%	1,0%
CONTRIBUTIONS DIRECTES		3 855	3 994	4 198	4 500	4 862	5 008	5 158
Evolution	5,0%	3,7%	3,6%	5,1%	7,0%	8,0%	3,0%	3,0%
ATTRIBUTION DE COMPENSATION		48	44	44	44	44	44	44
Evolution	-1,1%	-8,3%	-6,1%	0,0%	-0,4%	0,0%	0,0%	0,0%
DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE		147	147	158	155	150	150	150
Evolution	0,3%	-1,5%	0,0%	5,9%	-0,8%	-3,2%	0,0%	0,0%
DROITS DE MUTATION		590	713	600	450	400	400	400
Evolution	-6,3%	0,0%	20,9%	-15,9%	-25,0%	-11,1%	0,0%	0,0%
AUTRES IMPOTS ET TAXES		29	47	22	24	25	25	25
Evolution	-2,5%	-30,4%	61,8%	-53,4%	9,1%	4,8%	0,0%	0,0%
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT		433	419	409	433	430	413	398
Evolution	-1,5%	-4,2%	-3,1%	-2,5%	5,9%	-0,7%	-4,0%	-4,0%
COMPENSATIONS FISCALES		58	18	18	18	17	17	17
Evolution	-17,9%	3,7%	-71,5%	10,0%	0,3%	-4,4%	1,0%	1,0%
AUTRES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		388	377	433	381	397	400	404
Evolution	0,8%	1,7%	-2,2%	14,9%	-12,0%	4,0%	1,0%	1,0%
AUTRES PRODUITS		410	69	88	88	77	78	79
Evolution	-24,1%	458,1%	-83,0%	27,3%	-2,6%	-10,6%	1,0%	1,0%

Faible dynamisme des recettes de fonctionnement à l'horizon 2026.

Hypothèse de hausse des bases d'imposition à 3% jusqu'en 2026 et instauration de la majoration de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) de + 60%

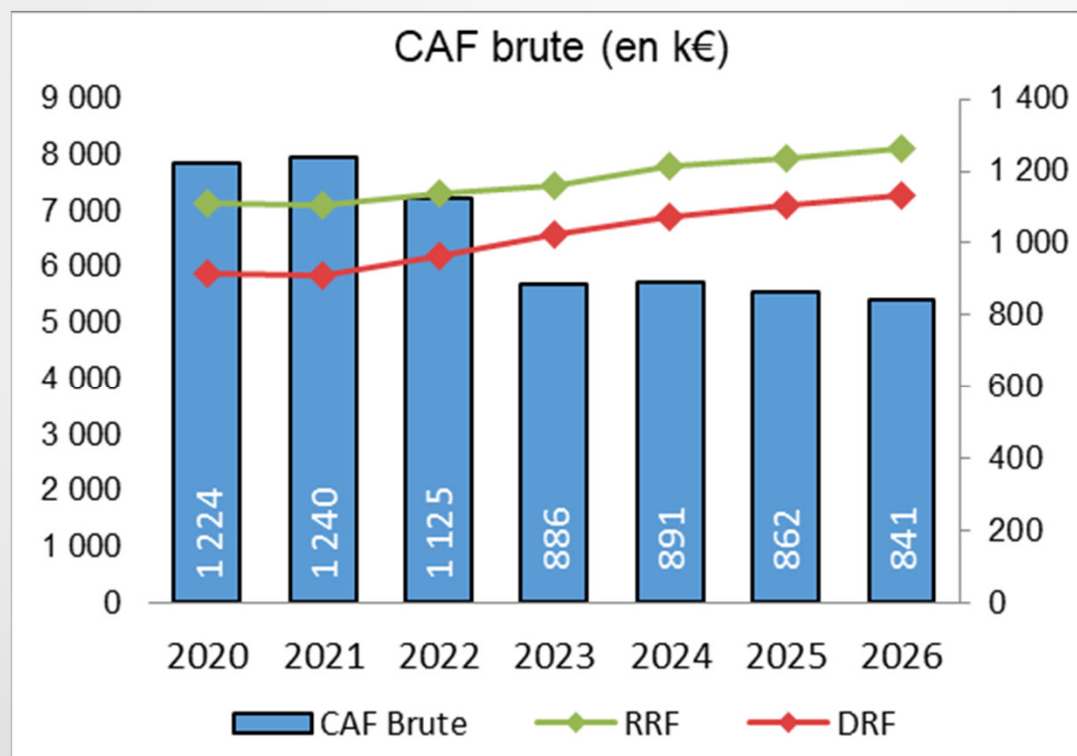
Baisse de la DGF chaque année malgré le gel de l'enveloppe au niveau national.

Positionnement fiscal d'Arradon



Vu de la fenêtre de l'Etat, Arradon a moins besoin de la solidarité nationale (péréquation) du fait de sa capacité à lever de l'impôt.

3. Les finances de la commune : les orientations 2024-2026

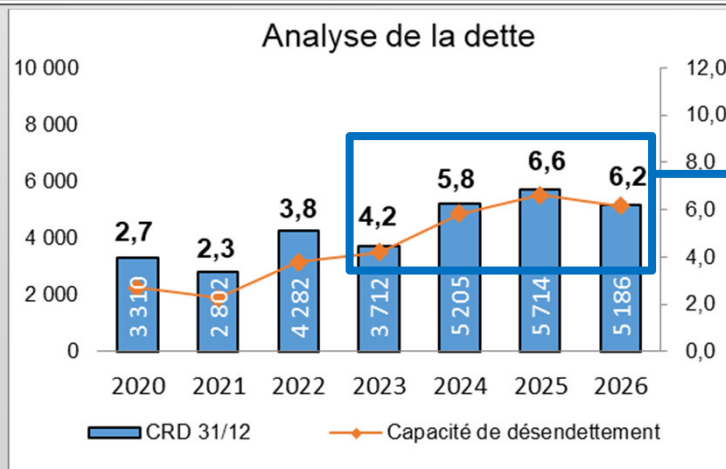


Le faible dynamisme des recettes de fonctionnement conjugué à la gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement permettrait malgré tout de maintenir la CAF au-delà de 800k€ sur la période 2024-2026.

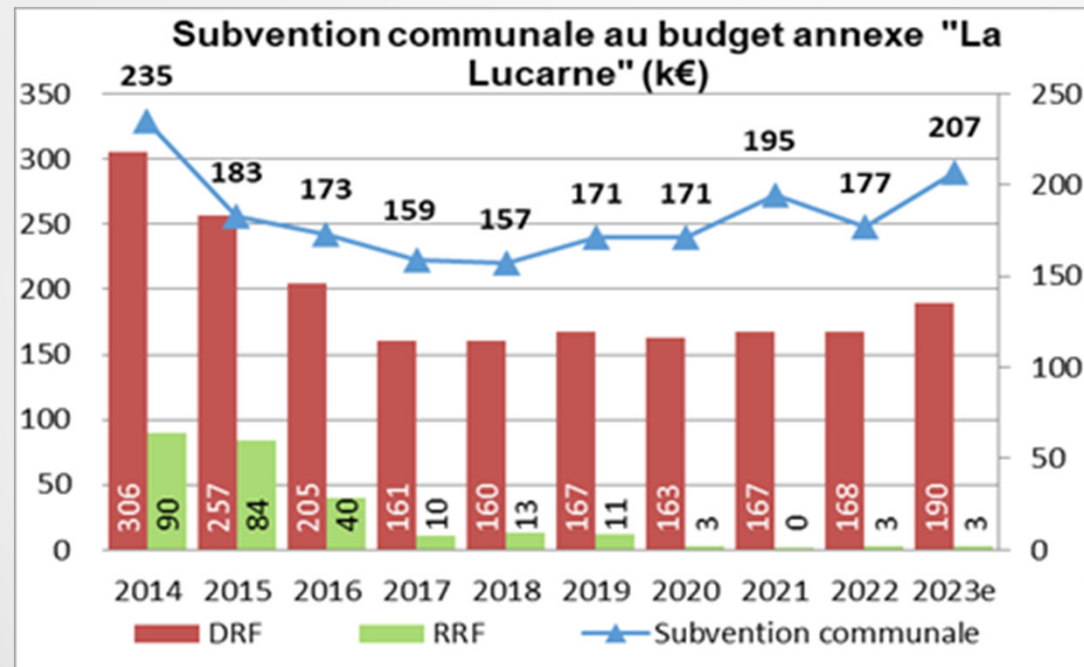
3/ Les finances de la commune : les orientations 2024-2026

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT ET FINANCEMENT								
En milliers d'euros	Moyenne 2020-26	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
BESOIN DE FINANCEMENT								
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2 581	937	2 353	1 799	4 752	4 027	3 000	1 200
FCTVA	312	105	113	344	250	390	590	390
TAXE D'AMENAGEMENT	232	220	172	230	250	250	250	250
SUBVENTIONS / DONS	514	130	425	759	1 050	604	450	180
CESSIONS	200	382	479	38	0	500	0	0
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 257	838	1 190	1 371	1 550	1 744	1 290	820
BESOIN DE FINANCEMENT	1 324	99	1 163	429	3 202	2 283	1 710	380
COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT PAR LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT								
EPARGNE NETTE DISPONIBLE	492	724	732	605	316	384	370	314
EMPRUNTS NOUVEAUX	833	0	0	2 000	0	2 000	1 000	
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-117	625	-431	2 177	-2 886	101	-340	-66
COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT PAR LA VARIATION DE DETTE								
VARIATION DE DETTE	197	-499	-508	1 480	-570	1 493	508	-527
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE	1 010	1 224	1 240	1 125	886	891	862	841
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-117	625	-431	2 177	-2 886	101	-340	-66
FONDS DE ROULEMENT								
FONDS DE ROULEMENT. AU 01.01	1 660	1 445	2 070	1 639	3 815	929	1 030	691
FONDS DE ROULEMENT AU 31.12	1 543	2 070	1 639	3 815	929	1 030	691	625
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-117	625	-431	2 177	-2 886	101	-340	-66

Les grands équilibres financiers de la commune permettraient d'envisager des dépenses d'investissement de 4 M€ en 2024 puis de 2,1M€ en moyenne sur la période 2025-2026, tout en conservant une capacité de désendettement sous les 7 ans.



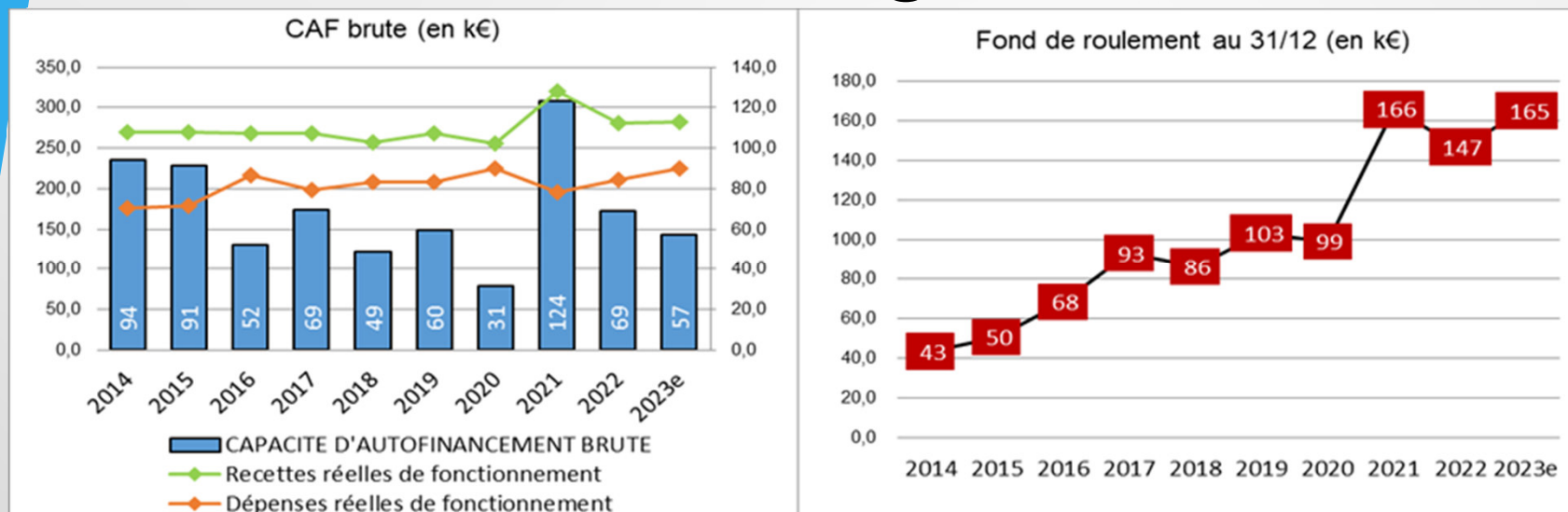
4. Les budgets annexes : La Lucarne



La création de l'EPCC en cours d'année 2016, qui matérialise le rapprochement entre la Lucarne et le Théâtre Anne de Bretagne, a modifié la structure du budget annexe de la Lucarne.

Depuis 2019, la subvention d'équilibre augmente légèrement pour faire face à différents imprévus intervenus au cours de l'année sur un bâtiment vieillissant (14 ans - entretien bâtiment plus important). Pour 2023, la subvention d'équilibre se situerait aux alentours de 207 k€.

4. Les budgets annexes : Les mouillages



En 2022 (dernier exercice connu), la CAF dégagée (69k€) a financé partiellement les investissements (besoin de financement 88k€). Les 19k€ restants ont donc diminué le fonds de roulement pour atteindre 147k€ à fin 2022. A noter que 2021 était une année exceptionnelle en terme de CAF du fait de recettes inattendues (indemnisation tracteur 20k€, subvention MINEFI 25k€).

Sur 2023, selon les estimations des services communaux, la CAF devrait se stabiliser en avoisinant les 57 k€. Les dépenses d'investissements 2023 devraient quant à elles s'élever à 75k€ du fait de l'acquisition de mouillages écologiques, d'un nouveau moteur bateau et de travaux sur les mouillages, dépenses qui seront financées en partie par des subventions du PNR (35k€).

Le fonds de roulement devrait donc augmenter à fin 2023 (prévision +18k€) pour atteindre 165k€. Ce fonds de roulement excédentaire permet d'envisager de nouveaux investissements pour les usagers à l'avenir.